

Compte-rendu du Conseil d'école du 16 octobre 2020 Ecole Maternelle Vagney

Présents :

Directrice de l'école : Mme MADRE

Enseignants : Mmes BEGUINET, BONTEMPS, KERBERENES (*enseignante complément Mme Méazza, Mme Madre*)

Adjointe aux affaires scolaires remplaçante : Mme TRUFFIN

Représentants des Parents d'élèves : Mmes VALENTIN, COCHET, GOEURY, BERNARD

Excusés : Mme l'Inspectrice, Mme Lerousseau DDEN

Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Présentation effectuée par Mme *Mazerat* (psychologue)

Le RASED est composé de 3 personnes : 1 psychologue et 2 enseignantes spécialisées

Son rôle : Apporter une aide spécialisée aux enfants sur demande des enseignants et avec l'accord des parents :

- suivi individuel (bilan des apprentissages, , dépistage des handicaps, aide aux problèmes d' anxiété..)
- intervention sur un groupe d'enfants (accompagnement projet de classe/école, accompagnement des familles pour la passage en CP, 6ème, l'entrée en petite section..).

Il est financé par la municipalité pour l'achat du matériel pédagogique, des tests ou outils.

Les coordonnées sont affichées dans l'école.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2020/2021

Elections du 9 octobre 2020, les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits	159
Nombre de votants	120
Nombre de bulletins blancs ou nuls	10
Nombre de suffrages exprimés	110

75, 47% de participation

Titulaires	Suppléants
VALENTIN Sarah	DANIEL Milène
CHATELAIN Emilie	GOEURY Karine
COCHET Aurélie	VALDENNAIRE Annick
BERNARD Alicia	SKOTAREK Julien

Rôle des parents d'élèves : Assurer le relais entre les parents / enseignants / Mairie (ex : problème cantine, sorties scolaires, règles d'hygiène etc).

Si le titulaire ne peut pas assister au Conseil d'école, il doit contacter son suppléant.

Effectifs année scolaire 2020/2021

- 20 en petite section (Mme BONTEMPS)
- 21 en petits/moyens (Mme MADRE)
- 22 en moyens/ grands (Mme MEAZZA)
- 22 en moyens /grands (Mme BEGUINET)

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est en accord avec le Règlement des écoles publiques nationales et tient compte des spécificités de l'école maternelle de Vagney.

Le point sur l' « Admission » a été modifié l'an dernier car l'école est obligatoire dès 3ans.

L'organisation du temps scolaire (votée pour une durée de 3ans) doit être rediscutée cette année.

Le cadre général à respecter est de :

- 24h hebdomadaires,
- 5 demi-journées maximum de 3h30 dont le mercredi matin
- une amplitude maximum de 5H30 par jour
- une pause méridienne minimum d'1h30

Les temps scolaires actuels sont :

- 4 jours par semaine (lundi, mardi , jeudi et vendredi)
- 8h 30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

L'école de Vagney possède une dérogation pour effectuer 6h par jour.

Résultats du vote pour conserver le temps scolaire actuel :

9 « pour », 0 « contre »

Résultats du vote pour approbation du règlement intérieur :

9 « pour », 0 « contre ».

Vie de l'école et projets

- Septembre : Sortie aux sentiers de la photo (Jardins de Bernadette - Haut du Tô) 2 classes par bus (2 le matin et 2 l'après-midi)

- Réception d'un spectacle en novembre : « L'arbre roux »
- Fête de St Nicolas (en discussion avec la Mairie pour adapter cette fête au contexte sanitaire actuel : éventuellement passage du ST Nicolas et ses ânes dans la rue devant l'école et remise à la directrice des sachets de friandises offerts par la municipalité, distribution aux enfants dans chaque classe par l'enseignante)
- Vente de chocolats locaux (les bénéfices iront à la coopérative scolaire)
- Un spectacle en février

Les Z'amis de l'Ecole

Petit rappel de l'Association de l'école : Les Z'amis de l'Ecole est une association de parents bénévoles, qui organise des manifestations (vente de brioches, galettes, fromages, barbecue de fin d'année...) afin de récolter des fonds pour participer au financement des projets de l'école (voyage, sortie de fin d'année, cinéma...).

Toute personne volontaire peut devenir membre de l'Association ou simplement bénévole occasionnel.

Vous pouvez contacter l'Association à l'adresse mail suivante : leszamisdelecole@outlook.fr

Depuis cette année une page facebook a été créée : vous y retrouver l'essentiel des actions menées par l'Association

PPMS : Plan particulier de mise en sécurité

Plan renouvelé tous les ans.

Plusieurs exercices effectués au cours de l'année scolaire (incendies, attentats-intrusions et risques majeurs)

Questions diverses

- Pourquoi une obligation de l'assurance individuelle accident ?

Afin de couvrir les risques liés à une sortie de l'école hors temps scolaire (pique-nique, déplacements...)

- Cantine : qui élabore les menus ? (pas de menu végétarien pourtant obligatoire)

Rappel :

Attention au sens de circulation sur le parking de l'école et à la vitesse

Protégeons nos enfants.

Dates des prochains Conseils d'école :

Vendredi 12 mars

Vendredi 25 juin